

# 3 Les élèves du premier degré

## Présentation

Les écoles des secteurs public et privé du premier degré (en France métropolitaine et dans les DOM) scolarisent environ 6 645 100 élèves en 2007-2008 contre 6 644 100 en 2006-2007. On constate une stagnation des effectifs (+ 0,02 % de hausse). Les évolutions sont variables suivant les niveaux.

L'enseignement préélémentaire a vu ses effectifs presque doubler entre 1960-1961 et 1985-1986, en raison de la progression de la scolarisation des enfants de trois ans et, dans une moindre mesure, des enfants de deux ans. À partir de cette date, l'évolution démographique influence fortement le niveau des effectifs du préélémentaire, à la baisse depuis la rentrée 1992 et à la hausse entre 1998 et 2005. Cette année, comme à la rentrée précédente, on constate une diminution tant dans le secteur privé (- 0,5 %) que dans le secteur public (- 1,1 %). L'enseignement élémentaire a perdu 16,6 % de ses effectifs entre 1960-1961 et 1985-1986, période où il enregistrait les effets de la baisse démographique et de la réduction des retards scolaires. Par la suite, la diminution des effectifs s'est poursuivie à un rythme moins élevé, dans le secteur public comme dans le secteur privé. Cependant, depuis la rentrée 2004-2005, cette tendance s'inverse. En 2007-2008, les classes élémentaires du CP au CM2 voient leurs effectifs augmenter dans le secteur public (+ 0,8 %) ainsi que dans le secteur privé (+ 0,7 %).

Les effectifs de l'enseignement relevant de l'ASH (adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés) continuent de diminuer (- 4,1 % entre 2006-2007 et 2007-2008).

## Définitions

■ **Population scolaire du premier degré.** Elle se compose des élèves du préélémentaire, de l'élémentaire et de l'ASH. L'enseignement préélémentaire est donné dans les écoles maternelles ou les sections maternelles des écoles élémentaires ; l'enseignement élémentaire en très grande partie dans les écoles élémentaires. L'enseignement dispensé par les écoles spécialisées est inclus ici.

■ **Classes d'initiation (CLIN).** Ces classes ont été créées pour recevoir des élèves non francophones.

■ **Classes d'adaptation (CLAD).** Ces classes sont destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.

■ **Classes d'intégration scolaire (CLIS).** Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental, mais pouvant tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.

■ **Enseignement relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés (ASH).** Regroupe les effectifs scolarisés en classes d'initiation, d'adaptation et d'intégration scolaire.

## → Pour en savoir plus

### Publications

- Tableaux statistiques, n° 5510, 5530, 5766, 5774, 5859, 5918, 5970, 6073, 6074, 6164, 6165, 6234, 6236, 6325, 6326, 6423, 6523, 6524, 6584, 6586, 6623, 6625.
- Notes d'Information, 96.06, 05.41, 07.05, 08.01.

Sources : Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2007-2008.

## Le premier degré : évolution

### [1] Évolution des effectifs du premier degré (France métropolitaine + DOM)

	1980	1990	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	1981	1991	2000 (1)	2001 (1)	2002 (1)	2003 (1)	2004 (1)	2005 (1)	2006 (1)	2007 (1)	2008 (1)
<b>Préélémentaire</b>											
Public	2 137,2	2 322,9	2 200,3	2 225,2	2 238,2	2 248,4	2 273,4	2 285,1	2 288,3	2 257,7	2 232,0
Privé	319,2	321,3	312,7	315,1	316,2	317,6	325,3	324,4	323,8	320,7	319,0
<b>Total</b>	<b>2 456,5</b>	<b>2 644,2</b>	<b>2 513,0</b>	<b>2 540,3</b>	<b>2 554,4</b>	<b>2 566,0</b>	<b>2 598,7</b>	<b>2 609,5</b>	<b>2 612,1</b>	<b>2 578,4</b>	<b>2 551,1</b>
Part du Public (%)	87,0	87,8	87,6	87,6	87,6	87,6	87,5	87,6	87,6	87,6	87,5
<b>Élémentaire</b>											
Public	4 128,7	3 599,1	3 424,5	3 384,8	3 360,3	3 347,4	3 333,7	3 355,5	3 391,4	3 441,5	3 467,9
Privé	681,3	618,9	574,3	568,2	563,8	561,5	566,2	569,1	570,6	575,4	579,4
<b>Total</b>	<b>4 810,0</b>	<b>4 218,0</b>	<b>3 998,8</b>	<b>3 953,0</b>	<b>3 924,1</b>	<b>3 908,9</b>	<b>3 900,0</b>	<b>3 924,6</b>	<b>3 962,0</b>	<b>4 016,9</b>	<b>4 047,3</b>
Part du Public (%)	85,8	85,3	85,6	85,6	85,6	85,6	85,5	85,5	85,6	85,7	85,7
<b>ASH</b>											
Public	122,3	85,6	55,2	53,9	51,9	49,8	49,1	47,5	46,7	45,3	43,7
Privé	7,6	5,6	4,8	4,8	4,6	4,5	4,3	3,9	3,8	3,5	3,1
<b>Total</b>	<b>129,9</b>	<b>91,2</b>	<b>60,0</b>	<b>58,7</b>	<b>56,5</b>	<b>54,3</b>	<b>53,3</b>	<b>51,4</b>	<b>50,5</b>	<b>48,8</b>	<b>46,8</b>
Part du Public (%)	94,1	93,9	92,0	91,8	91,9	91,7	92,1	92,4	92,5	92,8	93,4
<b>Total premier degré</b>											
Public	6 388,2	6 007,6	5 680,0	5 663,9	5 650,4	5 645,6	5 656,2	5 688,1	5 726,4	5 744,5	5 743,6
Privé	1 008,1	945,8	891,8	888,1	884,6	883,6	895,8	897,4	898,2	899,6	901,5
<b>Total</b>	<b>7 396,3</b>	<b>6 953,4</b>	<b>6 571,8</b>	<b>6 552,0</b>	<b>6 535,0</b>	<b>6 529,2</b>	<b>6 552,0</b>	<b>6 585,5</b>	<b>6 624,6</b>	<b>6 644,1</b>	<b>6 645,1</b>
Part du Public (%)	86,4	86,4	86,4	86,4	86,5	86,5	86,3	86,5	86,4	86,5	86,4

(1) Données estimées pour les départements manquants (en 2007-2008, seules des données agrégées au niveau départemental ont été collectées).